LES GRÈVES D'HALLUIN

Aucune entrevue n'a eu lieu hier entre ouvriers et patrons des établissements en grève.

M. Gratry qui depuis cinq semaines n'a pas encore consenti à recevoir les délégués semble maintenant tout disposé à entrer en relations avec ses ouvriers. On croit qu'une entrevue aura lieu aujourd'hui.

Les tisserands sont bien décidés à n'abandonner aucune des revendications émises au début de la grève.

Ils préfèrent, disent-ils, continuer à vivre comme ils le font en ce moment, quitte à ne manger que du pain, plutôt que de reprendre le travail sans avoir obtenu satisfaction complète.

Chez M. Lemaitre rien n'est changé. Les tisserands se réunissent souvent chez Picavet, aux Baraques et attendent toujours les propositions de M. Lemaitre.

M. Lemaitre a, paraît-il, exprimé le désir de se trouver avec quelques patrons de ses amis dans les réunions des grévistes pour expliquer aux tisserands qu'elles sont les causes de la baisse des salaires à Halluin.

Les ouvriers ne demandent pas mieux que de pouvoir discuter avec leurs maîtres sur le bien fondé des réclamations qu'ils formulent, ils sont sûrs d'avance que tous les arguments dont les patrons se serviraient pour justifier leur attitude à l'égard des ouvriers ne tiendraient pas devant la simple constatation que les tisserands de Roubaix-Tourcoing reçoivent pour un travail similaire des prix beaucoup plus élevés que leurs camarades d'Halluin.

Chez M. Defretin, les ouvriers sont décidés à ne plus se rendre à la fabrique avant quelque temps. M. Defretin dira si oui ou non il accepte leurs demandes.

Une somme importante a été remise hier aux grévistes par le citoyen John Modlay, de Manchester (Angleterre). Des secours arrivent de toutes parts au comité de la grève.

Le syndicat des rubanniers de Comines a envoyé 85 fr. 16; les ouvriers du tissage Meunier 15 fr. 20; les ouvriers de la fabri-Houillet de Lille, 31 fr. 85.

L'administration communale de la ville de Menin vient de lever l'interdiction de faire des quêtes en ville au profit des grévistes.

Nous avons remis hier la somme de 5,20 produit d'une quête faite au banquet des Trouvères.

Nous ferons tenir aujourd'hui aux grévistes :

Liste n° 4, remise par Delesalle,	20,25
Liste n°95, remise par Delesalle,	4,65
Liste n°19, remise par Tiévert,	18,55
Quêtes faites chez la veuve Jéret	1,80

Nous apprenons que d'autres quêtes ont été faites dans plusieurs fabriques de Tourcoing. Nous prions les citoyens qui prennent l'initiative de ces œuvres généreuses de nous faire tenir le plus rapidement possible le montant des sommes recueillies.

Nous mentionnerons dans notre journal tout ce qui est remis par nous aux grévistes.

G. DESCHEERDER.

Nous avons reçu pour les grévistes d'Halluin : après une danse chez Mme veuve Caby, rue de Maubeuge, 0,70, — un petit groupe de Wazemmes, rue des Sarrasins, 2,05, — un groupe d'amis de Lille (2e versement) 6 francs.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Comité exécutif se réunira ce soir à 8 heures et demie précises au local la Paix.

Ordre du jour très important.

L'EAU POTABLE A ROUBAIX

Roubaisiens, réjouissez-vous! Sous peu nous aurons dans notre ville les eaux potables.

Eau potable! Qu'est ce que c'est que cela, vont dire beaucoup d'ouvriers.

L'eau potable, mes amis, sera de l'eau qui ne vous empoisonnera plus comme celle que vous buvez actuellement presque partout.

Car, cela est connu de tout le monde, il y a très peu de puits qui donnent de l'eau buvable — ou potable — à Roubaix. Combien d'ouvriers ne pouvant filtrer l'eau — qui pour eux est la principale boisson — sont obligés de boire un liquide sale, jaunâtre, rempli de microbes, germes de quantité de maladies.

Certaines gens à qui on dira cela répondront : « Mais l'ouvrier a tort de ne pas faire bouillir son eau avant de la boire. Il tuerait ainsi tous les microbes et ne courrait ainsi aucun danger.

C'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire, cela. D'abord, pour faire bouillir de l'eau, il faut du charbon. C'est une dépense. Et puis ensuite, l'ouvrier fait quelquefois «chère» avec une jatte ou un verre d'eau fraîche. On pourra dire que l'eau bouillie peut encore acquérir cette qualité. C'est une erreur — pour l'ouvrier du moins. L'été, il ne trouverait pas chez lui un endroit où l'eau obtiendrait de nouveau, après avoir été bouillie, la fraîcheur qu'elle avait en sortant du puits.

Si les heureux de la terre peuvent faire bouillir et filtrer leur eau et boire ainsi un liquide pur, il n'en est pas de même pour l'ouvrier qui — nous avons dit pourquoi — est obligé de s'empoisonner en se désaltérant.

Avec l'eau potable, le pauvre, comme le riche, aura à sa disposition et sans aucun préparatif une boisson absolument saine et hygiénique.

***

Il y a longtemps que l'on s'est occupé pour faire venir de l'eau potable à Roubaix. Un bulletin communal que nous lisions dernièrement nous mettait sous les yeux un rapport de M. Vinchon, adjoint au maire sous l'administration de M. Julien Lagache. Ce rapport disait que la question était déjà à l'ordre du jour en 1820.

1820! Est-ce que cela ne rend pas rêveur? Ainsi voilà une question qui a dû être agitée plus de trois quarts de siècle pour recevoir une solution! Combien, depuis ce temps, ont succombé à cause de la mauvaise eau qu'ils avaient bu, car — cela est prouvé — la fièvre typhoïde qui fait tant de victimes exerce presque toujours ses ravages dans les quartiers où l'eau est malsaine.

Si l'idée de « l'eau potable à Roubaix » est ancienne, il faut dire qu'il n'y a guère qu'une vingtaine d'années qu'on a essayé de la mettre en pratique. Plusieurs ingénieurs consultés émirent des avis et même des projets sur cette importante question.

Un d'entre eux, le citoyen Moreau, ancien député de Roubaix, s'en occupa surtout activement. Il fit opérer des sondages dans la vallée de la Marque, entre Roubaix et Lille, où il trouva, nous a-t-on dit, des sources abondantes.

M. Binet, le directeur actuel du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, qui lui aussi s'est, depuis longtemps, occupé des eaux potables, fut toujours opposé au projet du citoyen Moreau.

Sur son avis, des sondages furent faits à Pecquencourt, près de Marchiennes, dans la vallée de la Scarpe. Les forages pratiqués démontrèrent que les calculs de M. Binet étaient justes. L'eau qui sortait des sources trouvées était claire et abondante.

Cette eau fut analysée par quantité de chimistes. Des experts, tant de Roubaix que de Lille, furent consultés.

Le comité consultatif d'hygiène de France dont le siège est à Paris, analysa aussi le liquide. Tous furent d'accord pour déclarer l'eau de la vallée de la Scarpe absolument pure et saine.

Dès lors, le projet du citoyen Moreau fut abandonné.

***

Depuis plusieurs années déjà, les travaux pour amener l'eau à Roubaix, sont commencés. Le nombre et la nature de ces travaux sont considérables à Pecquencourt, situé dans l'arrondissement de Douai, étant à 42 kilomètres de notre ville, il a d'abord fallu construire une canalisation souterraine, en tuyaux de fonte, de cette longueur. A l'endroit des sources, une usine monstre a été construite. Elle comporte d'immenses forages, des pompes, aspirantes et foulantes, d'une force considérable.

A Mons-en-Pévèle un réservoir pouvant contenir 8120 mètres cubes d'eau a été construit. Au Mont des Bonnets, près de Mouveaux, un autre réservoir, de la contenance de 14,000 mètres cubes, sera aussi bientôt terminé.

Dans toutes les rues de Roubaix, des canalisations ont aussi été établies.

Tous ces travaux, on le conçoit, ont été longs, pénibles et coûteux.

***

Mais le résultat est obtenu. Bientôt, il pourra se distribuer dans notre ville, environ 15,000 mètres cubes d'eau par jour.

C'est plus qu'il n'en faut pour subvenir à tous les besoins.

Depuis plus de quinze jours, les eaux circulent dans les canalisations créées à cet effet. Des industriels s'en servent déjà.

Une très forte pression est donnée aux eaux ; c'est ce qui explique que plusieurs tuyaux ont crevé depuis quelques temps sur plusieurs points de la ville. Mais ces accidents étaient prévus. Ils ne se sont produits, du reste, qu'aux anciens tuyaux qui servaient auparavant aux eaux de la Lys et qui devaient prochainement servir pour les eaux potables.

Il était nécessaire de faire cette expérience avant que l'eau ne fut donnée aux particuliers, car, plus tard, la rupture d'un tuyau pourrait entraîner la privation d'eau pour tout un quartier.

Il ne faut pourtant pas s'effrayer de cela, car les tuyaux qui auront résisté à l'épreuve à laquelle on les soumet depuis quelques jours, ne donneront plus aucune crainte pour l'avenir, au point de vue de leur solidité.

La forte pression qui est donnée actuellement aux eaux, aura aussi pour résultat le nettoiement et le rinçage complet de toute la canalisation.

On espérait que pour le premier janvier les branchements auraient pu être faits et l'eau livrée à la consommation.

Il faudra patienter quelque temps encore.

Une nouvelle machine que doit livrer M. Dujardin, constructeur à Lille, et sur laquelle on comptait pour le 15 décembre, n'est pas encore complètement terminée.

Ce n'est pourtant qu'un retard de quelques jours. L'on peut être certain que pour la fin janvier prochain, l'eau sera potable et à la complète disposition de la population roubaisienne.

L. B.

Les Exploits de Detollenaere

Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur en chef du journal *l'Egalité*,

Permettez-moi d'emprunter les colonnes de votre estimable journal, pour protester une fois de plus contre les agissements de la bande composée en partie d'individus qui, après avoir essayé de déshonorer le Parti ouvrier et n'avoir réussi qu'à se faire chasser honteusement de ce Parti d'honnêtes gens, déshonorent bien plus sûrement la bande réactionnaire-cléricale de notre ville, qui n'hésite pas à s'en servir, tout en les méprisant plus que nous ne les méprisons nous-mêmes.

Voici les faits : Hier dimanche 22 courant, une soirée était organisée chez moi, au profit du sieur Demulder, ancien cabaretier, au Gamin de Paris qui se trouve dans une misère noire, par suite de l'expulsion prononcée contre lui, pour avoir commis le crime de prêter sa salle pour une réunion socialiste.

Vers neuf heures du soir, c'est-à-dire au moment où la fête battait son plein, quelle ne fut pas ma stupéfaction de voir pénétrer dans mon estaminet et s'avancer délibérément jusqu'au comptoir le sieur Detollenaere, ancien secrétaire du syndicat textile, condamné par le tribunal correctionnel de Lille, pour détournement.

Etant donné mes opinions bien connues et dont je ne me cache nullement et surtout le but de la soirée qui se donnait chez moi, il sera flagrant pour tout le monde que cet individu ne s'y présentait que pour y apporter le trouble.

Il avait d'ailleurs eu soin de se vêtir pour la circonstance, c'est-à-dire rien moins que convenablement.

Il commença d'abord par s'attirer de la part d'un chanteur qui prêtait son concours à la soirée (lequel ne le connaissait pas) la remarque qu'il était poli d'observer le silence pendant une chanson, ce qu'il affectait de ne pas faire, causant haut avec une personne entrée avec lui.

On comprendra facilement que moi chef d'établissement, ayant à cœur la bonne tenue de sa maison, je m'étais bien gardé de faire remarquer sa présence, mais en voyant se dessiner le rôle qu'il était venu remplir je le priai poliment de sortir.

C'était ce qu'il attendait, au lieu d'obtempérer à mon invitation, il se rebiffa, cria, commença à déclamer sur un ton des plus agressifs, ce qui lui attira immédiatement des protestations indignées de la part des nombreuses personnes présentes.

Craignant à juste titre de voir se produire chez moi une bagarre qui aurait été exploitée par les entreteneurs de ces braves drôles (oh combien braves puisqu'ils sont payés assez cher pour se faire flanquer des coups de poing), je me vis obligé de conduire à la porte ce triste sire, avec tous les ménagements d'ailleurs, dûs à sa respectable personne.

Ne voulant pas que ce fait banal par lui-même, soit exploité par ceux qui n'ont pas honte de se servir de ces êtres innommables, et voulant en outre que ces faits de provocation partielle ne puissent être ignorés, enfin pour mettre en garde tous nos amis contre le retour de faits semblables, je me permets, Monsieur le Rédacteur en chef, de vous prier de leur donner toute la publicité possible.

Le parti que ces ignobles individus servent, leur défend, et pour cause, de répondre aux invitations de nos amis, à venir s'expliquer dans des réunions publiques et contradictoires, sous le fallacieux prétexte que les réunions socialistes sont des coupe-gorges, mais si le représentant attitré craint tant pour sa pauvre personne, ses sous-ordres doivent, paraît-il, se mettre en avant, pour donner raison à leur chef.

Mais je suis heureux que chez moi ce calcul a été déjoué et j'ai la certitude que chez tous les camarades ou le même fait se produira il en sera de même.

Eh Oui? Messieurs les réacs-cléricafards, les socialistes sont trop intelligents pour se laisser prendre à vos grossiers pièges et mettre leurs mains sur la boue dont vous vous servez.

Et vous en serez pour vos frais de provocation, vous, messieurs les vendus, et dans ma commisération pour vous, je ne vous souhaite qu'une chose : C'est le triomphe du parti socialiste aux prochaines élections. Car, vous n'ignorez pas que s'il en était autrement, vous n'auriez pas qu'à subir le mépris seulement d'un parti d'honnêtes gens, mais tout le poids de la haine de ceux qui vous emploient aujourd'hui pour les besoins de leur mauvaise cause et qui vous méprisent bien plus que nous.

Demandez un peu à votre chef de file qui, lui, est trop intelligent pour l'ignorer, ce qu'il en pense ; il vous répondra, je crois :

Gare la mise à pied!

Et sur ce, Monsieur le Rédacteur en chef, assuré de votre bon accueil, je vous prie de m'excuser d'avoir été si long et agréer, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments respectueux.

A. MOREL,

Rue de Bouvines, 87.

IMMENSE INCENDIE

Les vastes magasins de paille, de grains et de fourrages de la Coopérative « l'Alimentation chevaline » situés rue du Fontenoy, ont été hier soir la proie des flammes.

Le feu a pris vers 10 heures, on ne sait comment. Le personnel était sorti vers 7 heures du soir, ne remarquant rien d'anormal.

Ce sont les voisins qui aperçurent les flammes. Ils se dévouèrent pour sauver les chevaux et quelques voitures.

Bientôt le feu prit une extension considérable. Les flammes s'élevaient à une très grande hauteur et se voyaient de tous les coins de la ville.

Les pompiers n'arrivèrent sur les lieux du sinistre que vers 10 h. 1/4.

Leurs efforts durent se borner à circonscrire l'incendie et à empêcher qu'il ne gagnât les constructions voisines.

Il ne fallait pas songer à sauver quoi que ce soit des bâtiments de la Coopérative.

Le compteur qui se trouvait dans un magasin avait aussi pris feu; c'était un aliment de plus pour l'incendie. Il fallut couper la conduite.

Les dégâts sont évalués approximativement à 37,000 francs, dont 17,000 francs pour les bâtiments et 20,000 francs pour les marchandises.

Un accident est à déplorer. Un ouvrier, Amand Scherperel qui était monté sur le toit de sa maison, rue des Chasseurs, est tombé et s'est fait de sérieuses contusions à la tête. Il a reçu les soins du docteur Faldherbe.

A minuit, à l'heure où nous quittons les lieux de l'incendie il ne, reste plus debout que les tronçons des murs.

Pour un expulsé

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée à la soirée organisée chez le citoyen Morel, rue de Bouvines, 87, au bénéfice de la famille Demeulnier, le 22 décembre courant.

1801	1147	1836	1737	1739	1472	948
1135	1536	1169	1854	1819	907	579
1767	1001	534	1862	1487	1415	744
649	1477	1719	1080			

Les lots non réclamés avant le 29 décembre courant, resteront la prospérité de la famille Demeulenier.

La soirée a produit un bénéfice de 150 fr. C'est un joli soufflet sur la joue des misérables persécuteurs de la famille Demeulenier.

Bravo! les socialistes...

Conférence de la Libre-Pensée. — La société de Libre-Pensée de Roubaix, organise pour demain mercredi 25 décembre, à 11 heures du matin dans la salle du théâtre Deschamps, rue Archimède, une

GRANDE CONFÉRENCE

publique et contradictoire sous la présidence du citoyen **Henri Carrette**, maire de Roubaix, et avec le concours des orateurs suivants : les citoyens **Chauvière, Camille Pelletan, Clovis Hugues**, députés et **Sinoux-Evansy**, rédacteur en chef du journal *l'Egalité*.

Le prix d'entrée qui donne droit à une brochure anti cléricale, est de 0,15 centimes.

Une vieille femme renversée par une voiture. — Hier vers midi, une vieille femme de 81 ans, Elisa Migeon, veuve Alexandre Carbon, demeurant rue Larochefoucauld, maison Vandamme, a été renversée, boulevard de Paris, par la voiture de M. Darrasse-Lemaire, industriel à Tourcoing.

La pauvre vieille a été atteinte assez fortement au poignet de la main droite et à la cheville de la jambe droite.

M. Noyon, médecin, lui a donné les premiers soins et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Beurre retrouvé. — Nous avons annoncé dimanche matin qu'un panier contenant du beurre appartenant à M. Halluin, fermier à Wasquehal, lui avait été volé, sur sa voiture, dans la rue des Ogiers.

Hier matin, M. Willecomme, cabaretier demeurant rue du Cuvier, 31, au Blanc-Seau, venait déclarer à M. Broigne, commissaire de police de la rue des Arts, que le beurre volé avait été déposé samedi soir chez lui, par un individu d'une vingtaine d'années.

Ce dernier était entré dans l'estaminet avec le panier. Il avait pris une consommation et il demanda ensuite s'il ne pouvait pas, pour quelques instants, déposer le beurre sur la table. Le cabaretier ne refusa pas, mais le voleur ne revint plus le chercher.

C'est après avoir, lundi matin, lu dans les journaux le vol dont avait été victime que M. Halluin a fait sa déclaration à la police.

Le legs Boucher de Perthes. — C'est dimanche, à 11 heures du matin, que s'est faite, à la mairie, la distribution des récompenses du legs Boucher de Perthes.

On sait que ces récompenses, dont la principale consiste en une prime de 500 francs, sont accordées aux ouvrières qui les ont méritées par leur conduite et leur travail.

La cérémonie était présidée par le citoyen Trannoy, adjoint au maire. Il était assisté des citoyens Petit et Carpentier, conseillers municipaux, et M. Largillière, délégués du conseil municipal; M. Georges Motte, délégué de la chambre de commerce ; M. le docteur Faldherbe, délégué de la Société d'Emulation de Roubaix, rapporteur.

La prime de 500 francs a été partagée, cette année, entre Mlle Céline Devemin, née le 5 juillet et Mlle Léonie Delescluse, née le 2 octobre 1866.

Mlle Léontine Forest qui avait obtenu en 1894, la seconde médaille d'encouragement a obtenu cette année la première médaille et la seconde a été décernée à Mlle Cécile Wagnon qui n'a que 16 ans.

La cérémonie était terminée avant midi.

Coups et blessures. — Dimanche soir, vers 10 heures 1/2, le nommé Carlos Deruyter, tisserand, âgé de 43 ans, se présentait au poste de police de la Grande Place. Il avait une blessure assez grave à la figure et prétendait avoir été battu par le nommé Edmond Vercruysse, à l'estaminet Arthur Seine, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Deux agents de police se rendirent à cet endroit. Là, on déclara que c'était nullement Vercruysse qui avait frappé, mais que, Derruyter ayant voulu pénétrer dans la cuisine, il en avait été empêché par le cabaretier. Les hommes s'étaient empoignés et Deruyter, en tombant, se serait alors fait la blessure qu'il a à la figure.

Une enquête est ouverte.

Un expulsé. — La police de sûreté a arrêté le nommé Hubert Franquignolle, 34 ans, cordonnier, demeurant Grande-Rue, 113.

Cet individu est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Commencement d'incendie. — Dans la nuit du dimanche au lundi, vers minuit et demi, un commencement d'incendie s'est produit rue St. Honoré, chez M. Louis Vanderscheden, épicier.

Le feu a pris, on ne sait comment, dans le magasin. Il a été éteint par les gens de la maison. Les dégâts sont assez élevés. Ils se montent à plus de 300 francs, consistant en marchandises détériorées. Ils sont heureusement couverts par une assurance.

Tombée dans l'escalier. — Dimanche soir, vers 5 h. 1/2, la nommée Marguerite Dunkel, âgée de 39 ans, ménagère, demeurant rue de la Chaussée, 32 est tombée dans l'escalier de sa maison.

Elle s'est fait des blessures très graves et a été admis à l'hôpital.

Combats de Coqs

Dimanche 22 courant a eu lieu chez M. Henri Debeuf, à la Broche de Bois, une belle partie contre les Amis Réunis de l'Hemponpon.

Debeuf a gagné les trois paires. Comme d'ordinaire la salle était comble.

Mercredi 25 courant, jour de la Noël, attaque d'un 2/5 contre Mathon du Pilc. Tous coqs de 5 livres. La partie promet d'être une des plus intéressantes de l'année.

Mise au parc à 4 heures.

— A l'estaminet Dussart, ancienne maison Calonne, rue Pierre de Roubaix, aura lieu le jour de la Noël, le rendage de la partie de 50 francs contre Félix Mondet. Beaucoup de paris sont engagés. On y verra des coqs de première force. Mise au parc à 4 heures.

Nouvelle société. — Par arrêté préfectoral en date du 16 décembre 1895, la société colombophile particulière dite «Fédération du Centre», établie chez le sieur Jules Rénard, cabaretier, rue d'Inkermann 177, est autorisée à se constituer légalement.

Protestation. — M. Louis Petit, demeurant 69, rue de Bouvines, nous écrit pour protester contre les bruits malveillants que certains anciens membres de la fédération colombophile l'Avenir du Tilleul, font courir sur son compte dans le quartier des « Trois-Ponts ».

Il les invite à se présenter le 25 courant jour du renouvellement de la commission au siège de la société, pour prouver son honorabilité.

MOUVEMENT OUVRIER

Groupe « L'Egalité ». — Ce groupe se réunira demain, mercredi, à 4 heures de l'après-midi, au local habituel.

Présence indispensable.

Savon des princes du Congo

Le plus parfumé des savons de toilette. 7 grands prix 20 médailles d'or.

Croix. — *Clients peu commodes.* — Le sieur Maton, cabaretier à Croix, a porté plainte ainsi que sa femme, contre deux individus, les nommés Henri-Louis Bazilis, manœuvre de maçon, auquel le séjour de Lille et de Roubaix a déjà été interdit deux fois et Avril Augustin-Henri, ajusteur-mécanicien, demeurant à Lille.

Ces individus sont allés boire au cabaret Maton et ont battu le cabaretier et sa femme, on ne peut plus brutalement.

Arrestation d'un ivrogne récidiviste. — Le garde Delforterie a mis dimanche soir le nommé Jules D... au dépot de police pour ivresse manifeste. C'est, paraît-il, la troisième fois que cet individu se voit dresser contravention pour le même fait.

Escroquerie d'une montre. — La nommée Sylvie Verstracte, femme Wuitterhoven a porté plainte contre le nommé Reymackers Jules, ouvrier horloger, auquel elle avait donné une montre à réparer au mois de mars 1895, laquelle montre n'est plus en possession du dit horloger.

Reymackers a qui la montre a été réclamé maintes fois, a envoyé une montre en cuivre à la place de la montre de Sylvie Verstraete qui est en argent, en réclamant 2 fr. 50 pour frais de réparations.

Des poursuites seront exercées contre Reymackers.

Lannoy. — *Adjudications.* — Plusieurs adjudications ont eu lieu hier à la mairie de Lannoy, nous ferons connaître demain les personnes qui auront été déclarées adjudicataires.

Wattrelos. — *Terrible rixe au Touquet.* — Les nommés Jean-Baptiste-Adrien André, marchand forain, né à Bastogne (Belgique), le 27 juillet 1860, sans domicile fixe, condamné déjà pour infraction à la loi sur les jeux de hasard, Fleuriant Cornille, tueur, né à Roubaix, en 1862, et demeurant rue Saint-Elisabeth, à Roubaix. Son frère Emile, né à Roubaix en 1878, demeurant au même domicile et exerçant la profession de manœuvre ainsi que plusieurs de leurs accolytes, faisaient jouer au bonneteau au Touquet. Dimanche, vers deux heures de l'après-midi, quand un individu, qui avait mis une certaine somme, prétendit avoir gagné à ce jeu les frères Cornille et leurs comparses protestèrent que c'était faux!

Une dispute s'engagea et bientôt dégénéra en rixe. Les gendarmes belges repoussèrent les combattants sur le territoire français jusque sur le Touquet.

Là, une mêlée générale se produisit qui attira plus de 1200 personnes; plus de 40 d'entr'elles furent frappées par ces forcenés qui tapaient à tort et à travers. Quand prévenu à temps, M. Robert, commissaire de police arriva avec ses gardes il procéda à l'arrestation de ces mauvais sujets.

La plupart ont subi des condamnations variant entre six mois et un an de prison, pour vol.

Ils seront dirigés sur Lille.

TOURCOING

Tombola. — M. Ducoulombier, cabaretier, rue de Menin, nous prie de faire connaître les numéros sortants de la tombola de dimanche dernier.

Voici les numéros non réclamés :

381 1195 1538 1911 341 1404 574 1019 181 1352.

Un patron qui brutalise ses ouvriers. — Une plainte a été déposée hier à la police par le nommé Henri Beulque, cordonnier, travaillant pour le compte de M. Louis Debooère, Au Petit Mont-à-Leux, rue de Menin. L'ouvrier a déclaré avoir été renvoyé sans motif hier matin.

Sur une observation faite au patron. Ce dernier, qui paraît-il, était ivre se serait jeté sur l'ouvrier qu'il aurait frappé à coup de poings et à coups de pieds. Beulque porte même au pouce les traces de morsures qui lui ont été faites par son patron devenu subitement fou furieux.

Des instances ont été faites par Mme Debooser pour que l'affaire n'ait pas de suites, mais Beulque n'entend pas retirer sa plainte.

Soirée chantante. — Mercredi prochain, jour de la Noël, grande soirée vocale et instrumentale chez M. Léon Debruyckère, « A la Ville de Nancy », rue de la Latte.

Exemple à suivre. — La société les Trouvères se trouvait réunie dimanche soir pour son banquet annuel de la Ste-Cécile. Le président d'honneur, M. Emile Degeyter, après les discours d'usage, a recommandé aux membres présents de ne pas oublier les pauvres tisserands d'Halluin.

Le vice-président, Gustave Descheerder, a fait une quête qui a produit la somme de 5 fr. 20.

Bravo, les Trouvères! Au nom des victimes d'Halluin nous vous disons merci.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Dimanche 22 décembre, le temps nous a été plus favorable que le dimanche précédent ; aussi, il y avait affluence au local du « Pigeon Blanc », rue de l'Epeule, 58, pour visiter l'exposition faite par MM. Grulois.

La présentation était faite par M. Eugène avec une maestria sans pareille ; on voit qu'il connaît son pigeonnier par cœur. Il nous a surtout fait remarquer son *1er prix de St-Vincent*, pigeon de race croisée, ainsi que son *blanc* pigeon primé 3 fois sur St-Vincent.

Nous voyons ensuite sa série de bleus, tous magnifiques, parmi lesquels les numéros 3 et 4 ont été primés à Bordeaux, puis ses macots et couteaux blancs de la race Browaeys, et ses écaillés parmi lesquels le n° 31 (Courtraisien) renommé par ses succès et le n° 15, jeune de l'année, capable de disputer la palme aux plus beaux pigeons connus jusqu'à ce jour et d'enlever les cœurs de toutes les jeunes colombes.

Mercredi 25, jour de Noël, M. Willem, président d'honneur de la Fédération roubaisienne, exposera ainsi que MM. Herbaut et Dumez.

Rage de Dents, Maux de Tête, Migraines

NEVRALGIES

Guérison immédiate et certaine par le **CEPHALIQUE SAINT-MICHEL.** Plus de mille attestations sont à la disposition du public.

Le Flacon 1 fr. 50 dans toutes les bonnes Pharmacies. — Dépôt principal :

Pharmacie COUVREUR, 20, rue Neuve.

J'offre aux ouvriers et aux nécessiteux mes médicaments très soignés et promets de leur appliquer de prix en rapport avec leur condition sociale.

Les Malades peuvent compter sur l'efficacité de mes produits pour obtenir leur guérison. Les ordonnances sont l'objet de soins tout particuliers.

H. COUVREUR, 20, rue Neuve, ROUBAIX

LILLE

NOËL SOCIALISTE

La fête que le Parti Ouvrier organise pour le 25 décembre courant à la *Maison du peuple*, sera magnifique.

Cette noël que nous préparons se présentera sous la forme d'une jeune République rouge apportant des jouets aux fillettes et aux garçonnets, aux enfants des socialistes.

L'arbre de Noël sera des mieux fournis.

Chanteurs, acteurs, musiciens feront tout le possible pour vous donner une soirée agréable, un réveillon socialiste splendide.

Et pendant que tout le monde s'amusera en s'instruisant, cette fête-réveillon évoquera dans tous les esprits cet idéal d'égalité, de bien-être et de justice que le socialisme triomphant réalisera en dépit du christianisme impuissant et vaincu.

REUNION DU GRAND BALCON A FIVES

La réunion publique organisée par le Parti ouvrier, dimanche, rue du Grand Balcon, avait amené de nombreux citoyens, à l'estaminet Blondy.

C'est notre ami Gamain et les citoyens F... et Crépin qui constituent le bureau.

A l'arrivée des orateurs, l'auditoire applaudit.

Notre ami Ragheboom prend le premier la parole et pendant plus d'une heure, il critique avec une rare compétence les turpitudes et les injustices du régime capitaliste et la pourriture du régime parlementaire que le peuple sera obligé de balayer pour assainir le pays.

L'orateur a été vivement applaudi.

Le citoyen Poulet prend à son tour la parole et développe point par point le programme du Parti ouvrier, aux applaudissements répétés de toute l'assemblée.

La séance est ensuite levée aux cris de : Vive le Parti ouvrier! Vive la République sociale!

SÉRIE D'ACCIDENTS

Une dame Veryette, âgée de 43 ans, ménagère, demeurant à Seclin, descendant à Lille, place de la Gare, du car, est tombée sur la chaussée. Mlle Veryette s'est fait une fracture à l'épaule gauche. Son transport à l'hôpital St-Sauveur a été jugé nécessaire.

— Un ouvrier maçon, Louis Degrotte, 39 ans, domicilié à Haubourdin, travaillait hier vers midi, dans une maison en construction, rue de la Bassée. Il se trouvait au second étage. Par suite d'une chute il reçut de graves contusions au coté gauche. Après avoir reçu des soins dans une maison voisine, de la part du docteur Faucon, rue Royale, il a été transporté chez M. Batteux, rue Chevreuil, directeur d'assurances.

Degrotte travaillait pour le compte de MM. Jonquez frères, rue Barthélemy-Delespaul.

— Un vieillard de 74 ans, Gérard, journalier, rue du vieux Faubourg (cour des Elites) a été renversé par le car n° 7 au coin de la rue des Buisses et de la rue du vieux Faubourg. Il s'est fait de légères contusions aux jambes. Gérard a pu regagner son domicile, sans l'aide de personne.

Accident de voiture. — Lundi, vers midi, la voiture de M. Bécourt, messager, à Marchiennes, a rencontré rue Nationale, à la hauteur du numéro 27, une voiture conduite par M. Brouta, camionneur. La violence du choc a été telle que l'essieu de cette dernière voiture s'est brisé.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Coups et blessures. — On a mis en état d'arrestation le sieur Lilbrect, garçon d'hôtel à l'*Hôtel de l'Europe*, inculpé de coups et blessures. Deux commissionnaires avaient porté à l'hôtel des bagages pour un voyageur. Le sieur Lilbreckt trouva moyen de les insulter et de mordre l'un d'eux au pouce gauche et à la cuisse gauche.

Il sera sous peu déféré au parquet.

Malade dans la rue. — M. Dumont, Emile, 41 ans, forgeron, à la Bassée, est tombé hier, vers 7 heures, malade, rue Nationale, près de la place de Strasbourg.

Relevé par des passants, M. Dumont a été transporté dans une maison voisine où des soins lui ont été prodigués. Il a pu regagner ensuite son domicile.

Vol. — Des sergents de ville se trouvant, dimanche, sur le marché de la Nouvelle-Aventure ont surpris un individu en flagrant délit de vol d'un gilet de chasse et d'une paire de bas à l'éventaire d'une marchande de bonneterie installée sur le marché.

Le voleur qui est un nommé Emile Knokart, journalier, demeurant à Mons-en-Barœul, a été conduit au poste du 6e arrondissement, où il a été écroué au violon pendant toute la journée de dimanche.

Il a été déféré au parquet dans la matinée de lundi.

Bains Lillois. — Mercredi 25 décembre. Piscine populaire. Entrée, 50 centimes. Service des dimanches.

Dîner scolaire. — La société des Ecoles laïques de St-André et La Madeleine distribuera aujourd'hui mardi ensuite de son dîner scolaire, des coquilles aux enfants, grâce à la générosité de M. Maurice, Adler.

PETIT INDICATEUR

de l'ÉGALITÉ

Service d'Hiver

AU DÉPART DE ROUBAIX

ROUBAIX A CROIX-WASQUEHAL ET LILLE. — 5.58 6.38 7.27 8.20 9.18 10.13 11.45 12.28 12.48 1.38 1.58 2.28 3.11 3.57 4.58 6.08 6.23 6.48 7.23 8.28 9.47 10.46 11.46

Trains-Tramways de Roubaix à Lille. — 5.33 7.38 9.28 10.38 1.03 2.51 4.35 8.38

ROUBAIX A PARIS. — 5.58 7.28 exp. 8.20 12.28 exp. 3.11 6.23 exp. 8.28 9.48

ROUBAIX A TOURCOING. — 5.20 6.15 7.20 8.15 8.35 9.20 10.24 11.05 12.30 1.20 1.48 2.40 3.20 4.20 5.22 5.58 7.20 8.00 8.27 9.50 10.38 11.15 12.42

Trains-Tramways de Roubaix à Tourcoing. — 6.38 7.43 10.08 12.16 2.18 4.03 6.03 7.01 9.18

ROUBAIX A MOUSCRON. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 1.20 2.40 4.20 5.22 5.58 7.20 8.27 9.50

ROUBAIX A MENIN. — 6.20 8.15 9.20 1.20 4.20 5.59 7.01

ROUBAIX A CALAIS. — 5.58 10.13 12.48 2.28 3.57 6.03 10.28

ROUBAIX A BRUXELLES. — 5.20 8.35 11.05 2.40 5.22

ROUBAIX A COURTRAI ET GAND. — 5.20 6.15 7.20 8.35 10.24 11.05 2.40 5.22 5.58 8.27

OUBAIX A TOURNAI. — 6.15 8.35 10.24 1.20 2.40 5.22 7.20 8.27

ROUBAIX A OSTENDE. — 6.15 11.05 2.40 5.22

AU DÉPART DE LILLE et stations diverses

LILLE A CROIX-WASQUEHAL ET ROUBAIX. — 5.00 5.55 7.00 7.55 8.15 9.00 10.04 10.45 12.10 1.00 1.28 2.20 3.00 4.00 5.02 5.40 7.00 7.40 8.07 9.30 10.18 10.55 12.22

Trains-Tramways de Lille à Roubaix. — 6.10 7.15 9.40 11.45 1.50 3.40 6.05 6.30 8.50

PARIS A ROUBAIX. — 5.50 8.05 10.00 1.05 3.05 7.25 exp. 8.20 11.10

TOURCOING A ROUBAIX. — 5.50 6.30 7.20 8.12 9.10 10.05 11.37 12.20 12.40 1.30 1.50 2.20 3.03 3.50 4.50 6.01 6.15 6.40 7.15 8.20 9.39 10.40 11.38

Trains-Tramways de Tourcoing à Roubaix. — 5.25 7.30 9.20 10.30 12.55 2.43 4.27 7.20 8.30

MOUSCRON A ROUBAIX. — 6.43 7.50 8.48 9.38 11.14 11.56 12.16 3.23 4.26 5.39 6.16 7.57 9.16 10.16

MENIN A ROUBAIX. — 7.19 9.12 11.43 3.34 6.11 8.47

CALAIS A ROUBAIX. — 1.25 6.33 9.25 10.03 12.47 1.45 2.55 3.12 4.42 6.01 7.03 9.31

BRUXELLES A ROUBAIX. — 4.52 8.14 12.05 6.31

GAND A COURTRAI ET ROUBAIX. — 4.55 8.19 9.19 11.10 1.12 3.57 5.08 6.47 7.08

TOURNAI A ROUBAIX. — 5.13 6.14 8.33 10.16 11.09 1.58 4.51 8.41

OSTENDE A ROUBAIX. — 6.57 12.09 4.05 6.03

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. —